

Image not found or type unknown



## Changement de signataire Achat maison

Par **DELAVIGNE MARIE FRANCE**, le **10/12/2016** à **09:41**

Bonjour,

Après une signature d'un compromis signé par 2 personnes sans lien de parenté pour l'achat d'une maison particulière, est-il possible de signer l'acte d'achat définitif par une seule de ces 2 personnes sans remettre en cause l'achat ?

Merci pour votre réponse